



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM et TOM : agriculture

Question écrite n° 103658

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur la production du coprah, dans nos DOM et TOM. En effet, cette production qui a été un des fleurons de nos ressources agricoles dans nos départements et territoires d'outre-mer, pendant des dizaines d'années, a décliné, considérablement, sous la concurrence, de pays émergents, au coût salarial beaucoup plus réduit. Pour autant, plusieurs collectivités d'outre-mer ont pris des mesures de soutien à maintien de cette production, notamment dans les îles éloignées, comme ce fut le cas dans le Pacifique sous l'impulsion du président Gaston Flosse. Il conviendrait que la France puisse maintenir un certain niveau de production de coprah, avec notamment l'aide des pouvoirs publics en métropole. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103658

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** outre-mer

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 septembre 2006, page 9519